

ATTAQUES CONTRE LA SSR: DÉMOCRATIE EN DANGER

La baisse de la redevance favorise les médias privés

Les votations du 8 mars sont centrales. L'attaque en règle de l'UDC et des milieux conservateurs contre la SSR n'est pas à prendre à la légère. Il n'est pas uniquement question de baisse de redevance. C'est une question de démocratie. Lorsque la qualité des médias publics est affaiblie, c'est la capacité à se forger une opinion qui est attaquée. Lorsque les groupes médiatiques sont rachetés par des milliardaires, c'est rarement par bonté d'âme. Il y a un but politique et idéologique.

Pages 1, 2 et 6

ÉDITORIAL

NON à l'initiative 200 francs, ça suffit ! Le POP refuse vigoureusement cette initiative dangereuse pour la cohésion nationale. La part de la redevance allouée à la SSR baisserait à 630 millions de francs environ, soit à peu près la moitié de son budget actuel. Les conséquences sur l'offre de la SSR et sur son ancrage dans les régions linguistiques et les régions périphériques seraient dramatiques. Le canton de Neuchâtel serait donc directement concerné.

Cette initiative favorise les radios/TV privées au détriment de la SSR. De fait, le texte prévoit que la redevance ne baisserait pas pour les radios et TV privées. Les milieux conservateurs estiment que la SSR n'est pas de qualité suffisante et l'accusent d'être de gauche. Ils évoquent par ailleurs un argument économique qui ne surprendra personne: la SSR concurrence les médias privés.

Lire la suite en page 2

ÉDITO / SUITE

Cet argument ne saurait cacher les questions idéologiques sous-jacentes. Affaiblir un média de service public, c'est l'empêcher de jouer son rôle dans la formation de l'opinion et cela dans une logique de respect de déontologie journalistique. Si ces règles sont également en vigueur dans les médias privés, les lignes éditoriales peuvent influencer le débat démocratique en toute liberté par le choix des thèmes traités et les personnes interrogées pour y répondre, dans la droite ligne des médias d'opinions.

Les rachats de grands groupes de presse par des milliardaires ces dernières années, un peu partout dans le monde, ont mis en évidence leurs projets politiques.

A titre d'exemple, prenons le groupe Bolloré, qui possède le groupe médiatique français Canal+. Ses accointances avec le Rassemblement national ne sont même plus un secret...

C'est dans ce contexte que nous voterons le 8 mars sur la baisse de la redevance. Refuser cette initiative, ce n'est pas seulement la défense du service public, mais bien la nécessité de résister à la dangereuse emprise des idéologies conservatrices et ultralibérales qui gagnent du terrain un peu partout.

Refuser de vider la SSR de ses ressources, c'est faire le choix de soutenir le rôle de l'Etat dans la formation de l'opinion publique par le biais du média le plus fiable en termes de déontologie journalistique.

Céline Dupraz, présidente du POP neuchâtelois

*Les autres sujets de votation
en page 6*

IMPÔTS, AGENDA ET CONTACTS

AGENDA ET CONTACTS

Parti cantonal (Versoix 7, La Chaux-de-Fonds)

032 968 63 65, info@pop-ne.ch ou www.pop-ne.ch

- 11 février: comité cantonal à La Chaux-de-Fonds à 19h15
- 18 mars: comité cantonal au Locle à 19h30

Section de La Chaux-de-Fonds (Versoix 7)

info@pop-ne.ch

Le Locle - Les Brenets (Envers 7, au Locle)

info@pop-ne.ch

Littoral littoral@pop-ne.ch

Val-de-Travers Philippe Vaucher 079 811 06 17

Jeunes POP

neuchatel@jeunespop.ch

Suivez nous sur les réseaux sociaux

FB [popneuchatel](https://www.facebook.com/popneuchatel)

Insta [pop_neuchatel](https://www.instagram.com/pop_neuchatel)

IMPÔTS ET AIDE ADMINISTRATIVE

C'est la période des impôts! Les bénévoles du POP vous soutiennent dans cette démarche: pour prendre rendez-vous, il suffit de téléphoner **au 077 506 92 23** du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Le POP est aussi à disposition pour du soutien administratif: subside maladie, correspondances,... sans rendez-vous dans ses locaux de La Chaux-de-Fonds

- le lundi de 14h à 16h
- le vendredi de 9h à 12h

Ou sur rendez-vous au 032 968 63 65 ou info@pop-ne.ch

VOS DONS, PETITS OU GRANDS, SONT LES BIENVENUS!

Vos contributions nous permettent de produire ce POP Info!

CH66 0900 0000 2300

2495 2

POP Neuchâtelois, Versoix 7

2300 La Chaux-de-Fonds

www.pop-ne.ch



FORMATION «LES AVANTAGES DU SYSTÈME DE MILICE RELÈVENT DU MYTHE»

Suite à une demande de l'assemblée générale, le POP a mis sur pied une journée de formation sur les avantages et inconvénients du parlementarisme, le 31 janvier. Pour ce faire, il a invité le politologue Andrea Pilotti, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études politiques (IEP) de l'Université de Lausanne.

Il a battu en brèche le mythe du système de milice. «Le principe de milice et la faible professionnalisation des élu.e.s ont été voulus par les associations patronales et économiques pour des questions de coûts excessifs et la crainte d'une emprise grandissante de l'Etat sur l'économie.» Dès les années 1990, on constate toutefois une évolution du système, notamment suite au scandale des fiches et de l'affaire Kopp: renforcement du Parlement par l'instauration de commissions permanentes, notamment.

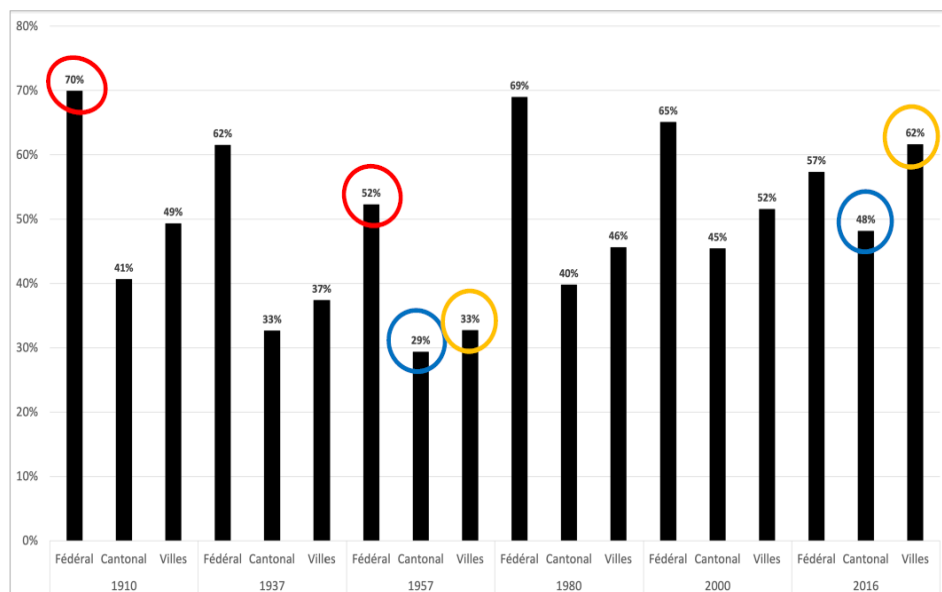
Toutefois, les milieux économiques ont trouvé d'autres moyens d'influencer le travail parlementaire. On a assisté à une augmentation de leur lobbying ces 30 dernières années. Le poids de la démocratie directe et semi-directe dans tout ça? Andrea Pilotti a nuancé ses avantages. «On constate qu'il faut des moyens financiers pour gagner et que la participation aux votations est d'abord du fait de ceux et celles qui ont les moyens. L'absentéisme est en hausse chez les plus démunis.»

Sélectivité des élu.e.s

Le système de milice favorise les cadres et les indépendants qui peuvent plus facilement se libérer pour siéger. «Ce n'est pas anodin car le parcours socio-économique impacte les politiques. Les politiques redistributives sont du fait des parlements où les classes populaires sont le mieux représentées», a rappelé Andrea Pilotti. Dès les années 1980, on assiste à une académisation des profils des élu.e.s écologistes et socialistes.

Les contraintes du travail parlementaire sont aussi un frein au travail de milice. Outre les difficultés à concilier activités professionnelles et activité parlementaire, le manque d'appui - service

La présence prépondérante des universitaires



juridique dédié par exemple - tend à freiner d'éventuelles vellétés d'engagement. D'autant plus que les dossiers se complexifient.

20% de parlements communaux

Autre constat, seules 20% des communes ont un parlement, les autres ont des assemblées communales. Celles-ci sont peu représentatives du monde ouvrier. Le canton de Neuchâtel est, avec Genève, le seul où toutes les communes ont un parlement.

Le travail des élu.e.s du POP

L'après-midi a été consacré à l'interrogation des bienfaits et/ ou inconvénients du travail des élu.e.s du POP dans les parlements et dans les exécutifs. Chef du groupe VertPOP au Grand Conseil, Julien Gressot a relevé que le groupe VertPOP et les alliés socialistes parviennent actuellement à faire passer des objets, malgré un Grand Conseil divisé en deux camps de force égale. Le député Cédric Dupraz a insisté sur «notre engagement pour les subsides maladie, l'aide sociale, la défense des régions industrielles et la politique sanitaire.» Parmi les sujets brûlants à venir, l'initiative pour plus de protection des apprenti.e.s.

Dans les parlements communaux, les réalités sont variées. A Val-de-Travers, la section du POP a trois élu.e.s. Philippe Vaucher a rappelé que lors de la fusion

de la commune, le POP s'est engagé pour que le soutien pour les soins dentaires ne soit pas revu à la baisse.

Au Locle, la section a mobilisé ses élu.e.s et la jeunesse pour sauver une place de jeu de la construction d'un parking; le parti a pu éviter la suppression de prestations communales pour les retraité.e.s.

Lara Zender, de la section chaux-de-fonnière, a rappelé l'engagement de la section pour que la patinoire ne soit pas supportée uniquement par la commune.

Quant à Nicolas Burgat, seul élu popiste à La Sagne, il a plaidé pour une opposition drastique.

Les élus dans les exécutifs ont abordé leur réalité: Théo Bregnard a relevé la bonne collaboration avec le groupe POP au législatif: «On construit une vraie politique de gauche. On définit ensemble le programme de législature. Le POP joue un rôle majeur au niveau local.» Michaël Berly, qui siège dans un exécutif à majorité PLR, a évoqué la question de la collégialité. «Il faut porter la décision du collègue. Une rupture de collégialité doit être mûrement réfléchie.»

Et de plaider pour un meilleur échange entre députation cantonale et élu.e.s des communes pour analyser les conséquences de décisions cantonales.

Vivian Bologna

HISTOIRE DU POP LES ACTIONS DE LA COMMISSION FÉMININE DU POP

Dans le numéro de septembre 2025, nous présentons la commission féminine du POP, formée à la fin des années 1940. Celle-ci se développe avant de s'intégrer, au milieu des années 1950, à l'Union des femmes pour la paix et le progrès, organisation satellite du parti. Initiée par plusieurs militantes, dont Marcelle Corswant, la commission vise principalement à renforcer et former le militantisme féminin au sein du POP. Au-delà des droits politiques, (avec en tête de liste le droit de vote), elle s'engage aussi dans la lutte pour les progrès sociaux ou pour la paix internationale.

Il est intéressant de se représenter la manière dont ces militantes abordent leurs thématiques et surtout le public qu'elles souhaitent viser. Car si ce sont bien les femmes qui sont concernées, l'angle d'attaque reste, dans la quasi-totalité des cas, les femmes en tant que mère ou épouse. Cela est particulièrement explicite dans le langage utilisé par la commission dans ses tracts et revendications, se référant presque exclusivement au terme de «ménagère». Nous pouvons prendre comme exemple, la campagne lancée en 1947 pour boycotter les produits d'origine espagnole en réaction au régime de Franco. Les tracts retrouvés dans les archives du parti font appel aux «ménagères» afin de s'élever à leur manière et à travers les capacités d'actions qui leur sont propres face à



la dictature et au pouvoir fasciste en place : «Ne sous-estimons pas nos propres armes: le boycott de tous les produits espagnols (oranges, figues, vins, etc.).»¹ Cet exemple est particulièrement intéressant, car en s'intégrant parfaitement dans les revendications pour la paix – marqué par les engagements internationalistes et antifascistes de bon nombres de militantes – cette action met en avant le rôle de la ménagère, en lui octroyant une place et un pouvoir d'action, sans pour

autant questionner la division genrée tant de la société, que du militantisme.

Ce cadre évolue toutefois à partir de la fin des années 1970. Les débats entourant la loi sur l'égalité des genres de 1970, ainsi que la conférence nationale du PST de 1979 sur «l'égalité des droits, l'émancipation et la libération de la femme», marquent une rupture. Le discours y affirme notamment que «cette égalité doit également se réaliser dans le couple»², questionnant explicitement la répartition genrée des

tâches. Cette évolution reflète un changement plus large: alors que le POP concevait la libération des femmes comme découlant mécaniquement du dépassement du capitalisme, les discours de la fin des années 1970 commencent à reconnaître une oppression spécifique liée au genre, en plus de celle de classe.

Lara Zender

1. «Ménagères...», sd [1947], BVAPR POP_180_102.

2. « Pour l'égalité des droits, l'émancipation, la libération de la femme [conférence nationale du PST] », 1979, p.1, VCH-BVAPR POP_141_104

LE LOCLE QUAND LA DROITE CHASSE LES PAUVRES SANS VERGOGNE, LE POP RÉSISTE

Lors des discussions budgétaires 2026 du mois de décembre, le PLR a sorti une nouvelle fois la mitraille contre les plus pauvres...en voulant supprimer les prestations complémentaires AVS communales et l'allocation de Noël.

Les arguments sont toujours les mêmes: «ce n'est pas une tâche communale, mais cantonale»; «nous vivons au-dessus de nos moyens»; «vu que la 13e rente AVS a été approuvée par le peuple, les prestations communales deviennent superflues».

Avec nos alliés PS-Verts, nous avons renvoyé le PLR à ses études et avons rappelé qu'après avoir offert des canons durant la campagne électorale des communales, le PLR tire cette fois à boulets rouges sur les plus précaires de notre société! Ironie de l'histoire, le même jour, le nouveau président cantonal PLR disait dans ArclInfo que «le PLR doit se soucier du pouvoir d'achat»... Manifestement, il aura du pain sur la planche avec sa section locloise.

Car il faut rappeler que la pauvreté ne cesse d'augmenter en Suisse en particulier chez les retraité.e.s. Les subsides maladie, s'ils sont en hausse, ne couvrent jamais les hausses réelles de primes qui ne sont par ailleurs pas prises en compte dans les coûts de l'inflation et donc dans l'adaptation des salaires et des rentes au renchérissement. En Suisse, une personne sur quatre vit dans la pauvreté ou risque d'y être.

Quant à l'argument de la 13e rente, il est pour le moins inique alors que les rentiers n'ont pas encore touché un centime de leur 13e rente AVS qu'on voudrait déjà les priver d'une partie de leurs revenus...

Il fallait oser, mais on n'est pas surpris. La droite de notre parlement avance à visage découvert. Comble de l'indécence, elle propose comme cadeau aux plus démunis de supprimer l'allocation...de Noël.



La droite locloise se spécialise dans la précarisation des habitant.e.s de la commune. Au POP, on s'engage pour que la population vive dignement. (Unsplash)

Ceci dans un contexte cantonal où les cadeaux, la droite les réserve aux plus riches.

Rappelons ce chiffre: 50% des baisses fiscales profitent à 10% des contribuables. Le racisme anti-pauvres que nous évoquions lors de la précédente attaque il y a deux ans est donc toujours bien présent.

Le POP et le reste de la gauche est d'avis que les communes ont toute latitude pour proposer des prestations supplémentaires à leurs habitant.e.s. Dans le cas présent, nous refusons au Locle de fermer les yeux sur la réalité économique d'une partie grandissante de la population.

Quant à l'argument des moyens financiers en chute libre, nous ne partageons par l'analyse de l'exécutif à majorité PLR qui parle sans cesse de déficit structurel, estimé à 1,5 million de franc par année ! Les comptes cumulés 2021 à 2024, en tenant compte de l'excellent résultat 2024 qui clôt dans les faits à près de 4 millions de francs de bénéfice avant versement dans deux réserves de préfinancement, et en tenant compte de l'information que 2025 sera bénéficiaire, on se dirige

vers des résultats cumulés au pire à l'équilibre sur les années 2021 à 2025, voire vers un bénéfice.

Cela ne signifie pas pour autant que tout est rose. Les incertitudes qui planent sur les finances communales sont réelles. Nous souhaitons toutefois rappeler qu'elles sont avant tout le fait de politiques fiscales voulues par la droite qui pratique la politique des caisses vides pour appliquer ensuite son entreprise de démolition des prestations publiques...

L'argument de la compétitivité fiscale est brandi à l'envi. Observons autour de nous à quoi ressemblent les cantons qui pratiquent ainsi: Fribourg et Vaud ont annoncé des programmes d'économies drastiques après avoir fait des cadeaux fiscaux, engendrant des mouvements sociaux d'envergure.

Au Locle, entre la défiscalisation des primes maladie et l'initiative populiste pour une baisse d'impôt de 10% lancée durant les dernières élections cantonales, le manque de recettes fiscales pour notre commune avoisinerait les 3 millions de francs par année.

Le POP Le Locle -Les Brenets

VOTATIONS 4 OUI ET 1 NON LE 8 MARS

Outre l'initiative 200 francs, ça suffit (voir en pages 1 et 2), le 8 mars la population se prononcera sur 4 autres objets. Le comité cantonal a pris position et recommande d'accepter les objets suivants:

- **OUI à l'initiative Monnaie libre et OUI au contre-projet direct** (pas de recommandation de vote à la question subsidiaire: Le POP est sensible aux demandes de l'initiative qui souhaite deux garanties constitutionnelles: que la Confédération assure en permanence la disponibilité des billets et pièces ; que tout remplacement du franc suisse par une autre monnaie soit soumis au vote du peuple et des cantons. Le Parlement propose un contre-projet direct qui affirme que la Banque nationale suisse (BNS) garantit l'approvisionnement en argent liquide. Pour le POP, il est primordial que l'argent liquide ne disparaisse pas. Le paiement en liquide permet de conscientiser les dépenses et n'exclut pas les personnes (âgées ou non).

- **OUI à l'initiative pour un Fonds Climat.** Le texte de l'initiative pour un fonds climat prévoit que nous investissons chaque année entre 0,5 et 1% du produit intérieur brut dans la transformation écologique de la Suisse. Cela représente entre 3,5 et 7 milliards de francs par an. L'argent du fonds climat doit permettre de construire davantage de panneaux solaires, de faire avancer l'assainissement des bâtiments, de développer les transports publics et d'encourager la préservation de la biodiversité et de la diversité des espèces. Avec cette initiative, notre pays investirait dans davantage d'emplois durables et sûrs. Ce fonds permettra les reconversions professionnelles pour disposer des spécialistes nécessaires à cette transformation
- **OUI à l'imposition individuelle.** L'imposition individuelle est un pas vers l'égalité et adapté à l'évolution de la société. Le POP pose néanmoins un regard critique quant aux pertes fiscales qui en découleront.

LITTORAL (IM) MORALITÉ DE TRUMP

«Je n'ai pas besoin du droit international. Ma morale me suffit!» a récemment déclaré Donald Trump. Des paroles qu'aucun chef d'Etat ne devrait prononcer au 21ème siècle. Trump se comporte comme le PDG d'entreprises étatsuniennes, dont il protège les intérêts en mettant en œuvre, de concert avec Netanyahu, les politiques les plus agressives au monde. La seule limite aux interventions étatsuniennes à l'étranger dépend-elle de la moralité du dirigeant de l'Amérique impérialiste?

Il nous faut questionner la moralité de Trump, pas en tant que moralité individuelle, mais comme moralité impérialiste. Au 20ème siècle, les agressions impérialistes ont commis les plus grandes immoralités en se déguisant en «propagande morale». A commencer par les colonies du roi belge au Congo, où on coupait les mains des personnes qui n'atteignaient pas leur quota de production quotidienne. Cette morale impérialiste a conduit à l'enlèvement d'un homme d'Etat et de sa femme dans leur chambre au 21ème siècle. La morale impérialiste, c'est brandir une fiole de poudre à l'Assemblée générale des NU en disant «ceci est la preuve des armes chimiques de Saddam», envahir l'Irak et dire plus tard qu'on a menti. C'est attaquer l'Afghanistan, la Libye, sous prétexte d'apporter «la liberté au peuple». C'est exiger qu'un terroriste, dont la capture est récompensée par une prime de 10 millions de dollars soit nommé président de la Syrie en échange de la défense des intérêts israéliens. C'est cautionner le génocide à Gaza pour permettre à Israël de s'étendre. C'est imiter Hitler. C'est être néonazi. Quelle serait une moralité anti-impérialiste? Précisément la

capacité à s'opposer fermement à ces immoralités partout dans le monde : au Venezuela, en Iran, en Syrie, en Afghanistan, en Turquie, en Russie, en Slovaquie, en Irlande, en Suisse, et là où des citoyens américains sont tués par les services de l'immigration aux ordres de Trump. La moralité, c'est dire la vérité, s'indigner et être du bon côté de l'histoire, quoi qu'il arrive. Qu'un chef d'Etat fonde ses décisions sur des considérations morales plutôt que sur le droit international relève d'un système qui s'éloigne de l'ordre des Nations Unies. Ignorer le droit international relève de la mentalité d'un chef tribal. Les dirigeants des pays du Sud le savent, si le système des Nations Unies ne se démocratise pas, il s'effondrera. La morale de Trump, la morale de Netanyahu, la morale impérialiste et sioniste, représente aujourd'hui, le principal danger pour l'humanité.

Derya Dursun pour la Section du Littoral



VAL-DE-TRAVERS LOGICIELS LIBRES!

Suite à la fin du support de Windows 10 annoncé par Microsoft pour le mois d'octobre 2025 qui a finalement été prolongé d'une année, deux militants du logiciel libre du Val-de-Travers se sont réunis pour organiser une «Install Party».

Il s'agit d'un événement où la population vient avec son ordinateur en vue d'installer un système d'exploitation libre GNU/Linux, soit pour remplacer Windows, soit à côté de Windows pour utiliser les deux systèmes. Celle-ci a eu un énorme succès avec plus de 30 installations réalisées ce jour-là. Mais si nous sommes parvenus à répondre à toutes les demandes, c'est parce que d'autres passionnés sont venus et nous ont aidés. À la fin de cette journée, c'est de fait un Groupe d'Utilisateur de Logiciels Libres appelé GULL de 8 personnes qui s'était spontanément formé.

Très rapidement nous avons décidé d'organiser des événements plus légers, mais plus réguliers que nous nommons les «Samedis du (logiciel) libre». Il s'agit d'un jour et d'un lieu où plusieurs personnes du GULL sont présentes pour répondre à toutes sortes de problèmes. On conseille sur des outils que les gens



peuvent utiliser, on aide à régler des configurations, on solutionne des problèmes spécifiques, on fait des installations de systèmes, on informe les gens sur ce qu'est l'informatique et comment les choses fonctionnent et on peut également répondre à des problèmes matériels. Bref, il n'y a pas de limites. La seule chose qu'on ne fait pas, c'est du support sur les logiciels propriétaires, mais systématiquement, nous proposons des solutions libres qui sont généralement plus simples d'utilisation, plus efficaces et plus sûres.

En cette fin janvier 2026, le GULL du Val-de-Travers compte une dizaine de participants et déjà trois événements. Nous sommes tous bénévoles et tout ce que nous faisons est à prix libre pour essayer de ne pas être trop déficitaires, car nous avons quand même des frais tels que l'annonce dans le journal local.

Ces actions sont de véritables actions politiques. Le monde des logiciels libres est un monde qui fonctionne et qui met très concrètement en œuvre des convictions politiques. Lorsqu'on parle de logiciels libres, il faut évoquer les aspects éthiques qui fondent ce mouvement depuis 1984 et qui a su se servir des lois pour nous blinder des spoliations néolibérales notamment en retournant le droit d'auteur contre lui-même afin d'imposer des libertés aux gens.

Alain Cochard

LA CHAUX-DE-FONDS EN 2026, C'EST RECULER QUE D'ÊTRE STATIONNAIRE

En ce début d'année, les grandes puissances renouent avec des ambitions impérialistes qu'on croyait révolues. Elles redécouvrent le goût de l'Empire. Les cartes se tracent à nouveau à coups de menaces, d'invasions ou d'embargos. Elles déboulonnent ou cajolent des dictateur-riche-s selon qu'ils ou elles servent ou dérangent. Le droit international s'effrite, la morale chancelle, et l'équilibre du monde vacille sous le poids des ambitions expansionnistes à nouveau ouvertement avouées.

Pendant que ces mêmes grandes puissances s'enlisent dans leurs contradictions et que les tragédies nationales et internationales s'enchaînent, notre quotidien, lui, continue. À La

Chaux-de-Fonds, il serait vain d'attendre que la tempête mondiale s'apaise avant d'avancer. Une ville qui cesse d'investir, c'est une ville qui s'éteint doucement. Cela passe par la volonté de construire l'avenir, de maintenir ses infrastructures, de défendre ses institutions. Le maintien d'un hôpital dans les Montagnes n'est pas qu'un symbole : c'est une nécessité sanitaire, sociale et économique. Les habitantes et les habitants doivent pouvoir compter sur des

soins accessibles, sur un service de proximité et sur la force d'un ancrage régional fort. Renoncer à cette ambition serait une erreur stratégique, un aveu de résignation.

Et pendant que certaines et certains prêchent la rigueur comme vertu suprême, rappelons une vérité simple: couper dans le social, le sport ou la culture, c'est jouer les économes du court terme pour payer, demain, la facture du désastre. On économise sur le lien humain, sur la cohésion, sur la santé collective. Ce genre d'épargne finit toujours par coûter plus cher. Les chiffres de l'austérité ne remplacent jamais les réalités sociales qu'elle abîme. C'est pourquoi il faut continuer à espérer des choix lucides et courageux. L'indexation des subventions au sport, à la culture et aux associations, longtemps évoquée, n'a pas encore vu le jour dans le budget 2026. Souhaitons qu'à l'avenir, elle devienne réalité, car la vie collective ne se résume pas à des bilans comptables: elle se mesure en rencontres, en projets partagés et en énergie citoyenne. Alors, malgré le tumulte du monde, continuons à faire vivre La Chaux-de-Fonds avec la même obstination qu'elle a toujours eue: celle de rester debout, fière et humaine.

Olivier Beroud

GRAND CONSEIL REPRISE DU GROUPE VOLTA ET DROIT DES AÎNÉ.E.S

La reprise du groupe Volta par RhNe a été au centre des discussions du Grand Conseil ce 20 janvier. Les député.e.s neuchâtelois ont aussi accepté par 56 oui, 31 non et 13 abstentions en première lecture d'ajouter une disposition sur le droit des aîné.e.s dans la Constitution cantonale.

La reprise en urgence fin décembre du Groupe Santé Volta par le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) a fait réagir le Grand Conseil. Des député.e.s ont plaidé pour l'ouverture d'une enquête parlementaire afin de clarifier cette transaction. Le popiste Cédric Dupraz a rappelé la nécessité que l'Etat s'implique: «Les hôpitaux privés n'ont qu'un objectif celui de maximiser les profits! Il y a quelques années, le groupe Volta a été accueilli comme des seigneurs dans un contexte de démantèlement des sites d'urgences hospitaliers dans certaines régions. Aujourd'hui, le public recolle les morceaux! Et il est toujours là pour le faire!»

Le droit des aîné.e.s sera inscrit dans la Constitution neuchâteloise! Ainsi en a décidé le Grand Conseil par 56 oui, 31 non et 13 abstentions. A l'origine du projet, la popiste Céline Dupraz a questionné: «Le vieillissement de la population n'est un secret pour personne, de même que les besoins spécifiques des citoyennes ou citoyens du 3ème, voire du 4ème âge. Leurs droits ne méritent-ils pas d'être reconnus au même titre que les enfants, les personnes en situation de handicap ou encore les personnes étrangères? L'inscription de leurs droits dans la Constitution neuchâteloise sert de base à de futures bases légales et permet de reconnaître les associations qui les représentent.»

La députée popiste Sarah Blum a précisé en tant que membre de la commission ad hoc: «Il y a un vide constitutionnel.»

Le projet élaboré en commission demande de prendre en compte les besoins des retraité.e.s, notamment dans les domaines des soins à domicile, des établissements médico-sociaux, des loisirs, des activités associatives et du bénévolat.

Vivian Bologna



CARTON ROUGE À L'UDC

L'UDC a ressorti ses positions nauséabondes lors de sa dernière assemblée des délégué.e.s. La migration dans le viseur comme d'habitude par le prisme de l'école. «Les enfants doivent enfin réapprendre les bases: lire, écrire, calculer», a déclaré le conseiller national Benjamin Fischer (ZH). L'école est de moins en moins capable de remplir sa mission, selon l'élU UDC pour qui l'immigration est la principale raison de cette situation.

En guise d'explication, la proportion d'enfants allophones dans les classes. Lorsqu'elle atteint 20%, l'enseignement devient difficile, et lorsqu'elle atteint 30%, c'est presque impossible, selon Benjamin Fischer. Pour l'UDC, la solution passe par un plafond du nombre d'élèves allophones par classe.

L'accès à l'école serait conditionné à la réussite de tests de langue. Les parents devraient être mis à contribution, voire sanctionnés jusqu'au retrait du permis de séjour...

La haine dans toute sa splendeur. Pas une ligne sur les moyens à mettre dans les budgets cantonaux pour l'égalité des chances.

Dans sa vision, l'UDC plaide pour un retour aux fondamentaux. «Nous devons remettre la Suisse sur les rails», a lancé Marcel Dettling aux délégués. Il a aussi plaidé pour un retour aux valeurs traditionnelles suisses et chrétiennes. Il a encore déploré une «misère éducative». L'enseignement axé sur l'intégration a échoué, malgré toutes les preuves scientifiques fournies par les sciences de l'éducation. Il entend recentrer l'école sur sa «fonction de qualification» et cesser les «expérimentations idéologiques».

Le parti exige aussi le retour des notes là où elles ont été supprimées et la suppression de contenus qu'il qualifie de «woke».

Vivian Bologna